

## Concours d'attribution des contrats doctoraux Campagne 2023-2024

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre. Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont donc pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

Conformément au règlement intérieur de l'ED Galilée, la procédure concernant le concours d'attribution des 26 contrats doctoraux - campagne 2023-2024 se décompose comme suit :

### **Phase 1 : Remontée des sujets de thèse, visés par la direction du laboratoire, à l'école doctorale pour affichage sur le site de l'ED**

Les sujets proposés doivent être rédigés, en français ou en anglais sur une page et indiquer le nom du laboratoire, le nom du directeur de thèse et ses coordonnées.

Les sujets de thèse doivent être envoyés par mail à la direction de l'ED ([directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr](mailto:directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr)), sous couvert de la direction du laboratoire, selon l'une des 2 procédures suivantes : (i) envoi du sujet par le directeur du laboratoire ou (ii) envoi du sujet par le directeur de thèse avec en copie le directeur du laboratoire.

Les sujets proposés devront également être envoyés en copie du mail à la gestionnaire du [site de l'ED](mailto:ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr) ([ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr](mailto:ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr)) pour affichage. Les laboratoires doivent également en faire une large diffusion nationale et internationale via leur(s) réseau(x) de diffusion.

**Date limite de réception des sujets : Lundi 15 mai 2023.**

### **Phase 2 : Dépôt et validation des dossiers des candidats retenus par les laboratoires en vue de leur audition**

- a) A la suite d'une procédure de sélection interne à chaque laboratoire, les candidats sélectionnés en vue de leur audition déposent leur dossier de candidature sur la plateforme numérique des doctorants.

Pour cela, le candidat, sous couvert du directeur de thèse et de la direction du laboratoire (en copie du mail), sollicite par mail l'école doctorale ([ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr](mailto:ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr)) et en copie la direction ([directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr](mailto:directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr)) pour l'ouverture d'un dossier en fournissant les informations suivantes :

- ✓ Nom du candidat (préciser Madame ou Monsieur)
- ✓ Prénom du candidat
- ✓ Email du candidat
- ✓ Date de naissance du candidat
- ✓ Laboratoire d'accueil à l'USPN
- ✓ [Discipline de doctorat](#)
- ✓ Titre du sujet de thèse (en lien avec l'un des sujets précédemment envoyé)
- ✓ Financement : Indiquer « Contrat doctoral Sorbonne Paris Nord (USPN) »

En retour, le candidat reçoit par mail un identifiant et un mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme numérique.

**Clôture de demande d'ouverture du dossier de candidature sur la plateforme numérique des doctorants : Vendredi 26 mai 2023.**

- b) Afin de compléter le dossier en ligne, le candidat et le directeur de thèse doivent suivre les instructions suivantes :
- ✓ Page « Identité du doctorant/onglet Pièces à fournir/relevé de note du Master » : si Master 2 (ou diplôme équivalent) en cours déposer le relevé de note du 1<sup>er</sup> semestre du M2 ;
  - ✓ Page « Identité du doctorant/onglet Pièces à fournir/diplôme universitaire » : si Master 2 (ou diplôme équivalent) en cours, ne pas déposer de document mais indiquer dans le CV la date prévisionnelle d'obtention du Master 2 ou du diplôme équivalent ;
  - ✓ Page « Candidature au doctorat/onglet inscription » : **cocher la case « Candidature dans le cadre du concours de l'ED »** (cliquer sur « enregistrer » sans remplir les autres informations demandées) ;
  - ✓ Page « Candidature au doctorat/onglet financement » : cocher « Contrat doctoral Sorbonne Paris Nord (USPN) » ;
  - ✓ Page « Candidature au doctorat/onglet projet doctoral » : remplir uniquement les 4 champs suivants : « Pertinence scientifique du projet doctoral », « Adéquation avec les thématiques/axes du laboratoire », « Adéquation du projet au domaine de recherche du ou des directeurs de thèses », « Nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse » (et éventuellement celui du co-encadrant). Se reporter au [règlement intérieur de l'ED](#) pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'ED ;
  - ✓ Page « candidature au doctorat/onglet pièces à fournir » : ne déposer que le *fichier.pdf* du projet de thèse. Celui-ci doit correspondre en grande partie à l'un des sujets précédemment envoyés.

Le dossier doit ensuite être validé successivement par le candidat, le directeur de thèse et le directeur de laboratoire. **Date limite de validation des dossiers : Mardi 6 juin 2023.**

### **Phase 3 : Examen par l'ED de la recevabilité administrative des dossiers de candidature**

### **Phase 4 : Audition des candidats devant un jury présidé par la direction de l'ED**

- ✓ Jury Mathématiques (LAGA) : **mardi 13 juin 2023**
- ✓ Jury Informatique, Traitement de l'information (LIPN-L2TI) : **vendredi 16 juin 2023**
- ✓ Jury Physique, Matériaux, Sciences de l'ingénieur (LPL-LSPM) : **jeudi 15 juin 2023**
- ✓ Jury Sciences de la vie et aux interfaces avec le vivant, Santé, Médecine, Ethologie (Pôle Biomédical et Chimie) : **mardi 20 juin 2023.**

### **Phase 5 : Conseil de l'ED et décision sur l'attribution des contrats doctoraux aux candidats auditionnés : Lundi 3 juillet 2023.**

Pour plus d'informations sur l'organisation des jurys :

Jury LAGA : Francis NIER ([nier@math.univ-paris13.fr](mailto:nier@math.univ-paris13.fr))

Jury LIPN-L2TI : Thierry CHARNOIS (LIPN, [thierry.charnois@lipn.univ-paris13.fr](mailto:thierry.charnois@lipn.univ-paris13.fr)) et Anissa MOKRAOUI (L2TI, [anissa.mokraoui@univ-paris13.fr](mailto:anissa.mokraoui@univ-paris13.fr))

Jury LPL-LSPM : Dominique VREL (LSPM, [dominique.vrel@lspm.cnrs.fr](mailto:dominique.vrel@lspm.cnrs.fr)) et Anne AMY-KLEIN (LPL, [amy@univ-paris13.fr](mailto:amy@univ-paris13.fr))

Jury Pôle Biomédical et Chimie : Marie-Christophe BOISSIER ([marie-christophe.boissier@aphp.fr](mailto:marie-christophe.boissier@aphp.fr)).